



25 mars 2021

Intéressement versé au titre de 2020

Brut : 1044.84 € / Net : 943.49 €

43,5 millions d'euros redistribués entre 48 660 agents. Ayants-droit : au moins 90 jours de présence dans l'entreprise, quel que soit le contrat de travail (statut, CDI, contrats pro, apprentis...).

Coût d'une journée d'absence : 5.06 € brut, 4.57 € net. Versement fin mai par défaut sur le PEE, ou sur demande avec la paie de mai. Date limite pour exprimer son choix : début mai 2021.

Malgré les fortes turbulences traversées par l'Entreprise l'année dernière, nous toucherons cette année encore un intéressement !

Certes il est inférieur à celui perçu en 2020 au titre de 2019 (pour rappel : 1228.90 euros brut/ 1109.70 euros net). Mais au regard des circonstances, le montant versé cette année démontre la solidité de notre entreprise malgré les événements et l'investissement des agents dans son bon fonctionnement.

Par contre, l'**UNSA RATP** a déposé une alarme sociale concernant les personnes placées en arrêt de travail pour garde d'enfants, fragilités médicales (personnes vulnérables) ou conjoint de personnes vulnérables.

Jusqu'à fin avril, ces collègues ont été pointés « maladie », code 730, **abusivement selon nous**, car les autorités publiques ne considéraient pas, déjà à ce moment-là, qu'il s'agissait d'un arrêt « maladie », mais d'un arrêt de travail « dérogatoire au droit commun ». L'arrêt maladie impacte évidemment l'intéressement.

Ces mêmes agents, dès le mois de mai, étaient finalement placés en « chômage partiel », **pour les mêmes motifs**, sans impact sur l'intéressement.

La demande de l'**UNSA RATP** de « neutraliser » cette période de mars/avril afin que ces collègues ne soient pas pénalisés sur leur intéressement n'a finalement pas été retenue par l'Entreprise, ce qui nous a conduit à un constat de désaccord.

Cette décision de la Direction est un mauvais choix car il pénalise abusivement des personnes qui n'avaient d'autre solution que de cesser le travail, soit pour garder leur(s) enfant(s), soit pour sauvegarder leur santé. Notamment des mamans célibataires financièrement fragiles pour qui l'intéressement est d'autant plus important.

Encore un sujet de réflexion pour une entreprise citoyenne....

UNSA RATP, un seul intérêt, le votre !